

Éditorial

Plusieurs articles de ce 27^{ème} numéro de notre revue montrent une Franche-Comté en pleine évolution. Évolution d'abord des habitations rurales comtoises dont l'aspect à la renaissance n'a plus grand-chose à voir avec ce qu'il sera seulement 100 ans plus tard. La guerre de dix ans était passée par là qui avait rasé l'essentiel de l'existant et les bâtisses allaient être reconstruites selon d'autres modes architecturaux. Le travail de bénédictin entrepris par l'historien Paul Delsalle vise à dessiner les contours de ce qu'étaient les maisons rurales au XVI^e siècle où la pierre domine même si les maisons en bois sont encore très fréquentes.

Évolution aussi s'agissant de l'agriculture franc-comtoise qui, comme partout en France, a réduit le nombre des exploitations en augmentant corrélativement la taille de celles qui résistaient. La production de lait, malgré une légère baisse en raison des quotas, reste dominante, surtout sur les hauts plateaux et en montagne où la qualité demeure l'objectif fort. Ailleurs, les filières industrielles favorisent une diversification qui profite surtout aux cultures subventionnées par la PAC.

L'agglomération bisontine n'est pas en reste et évolue elle aussi. Au fil des ans, il est apparu avec de plus en plus de clarté que la capitale franc-comtoise et sa périphérie ne faisaient qu'un : d'où l'idée de réunir le tout en une structure politique harmonieuse. Cela s'est fait ni du jour au lendemain, ni sans grincements de dents. Il y eut d'abord le District du Grand Besançon qui se dote, en 1995, d'un Schéma Directeur. Ce n'était qu'une étape dans un long processus qui voit son achèvement en 2000 avec la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB). Aujourd'hui, forte de 59 communes, la CAGB a des nombreuses compétences en termes d'aménagement de l'espace.

L'ozone est un polluant atmosphérique fabriqué par photochimie à partir des résidus des combustions industrielles et domestiques. La connaissance de sa répartition est importante car l'ozone peut entraîner de graves conséquences sur la santé de la population. Des mesures effectuées sur le terrain puis relayées par une méthode d'analyse originale soulignent la répartition inégale du polluant en Franche-Comté : il apparaît que l'air de la montagne n'est pas aussi pur qu'une croyance bien établie tendrait à le faire accroire...

L'évolution des effectifs des jeunes scolarisés en Franche-Comté est bien sûr guidée par la démographie, mais l'offre de formation est elle aussi déterminante. Ainsi la diminution du nombre d'élèves enregistrée dans les lycées professionnels s'explique en grande partie par la réduction progressive du nombre des 4^{ème} et 3^{ème} technologiques. Jusqu'en troisième, le choix de la classe porte sur des critères peu discriminants car les filières proposées sont très voisines. Au-delà, un choix véritable s'effectue et l'aire de recrutement des lycées peut, selon les spécialités proposées, s'étendre fort loin de leur lieu d'implantation.

La Franche-Comté a toujours été une terre d'immigration. Elle en a tiré diversité et richesse culturelle. En augmentation constante jusqu'au début des années 1980, l'immigration tend, depuis, à baisser. À de nombreux égards fragile, la population concernée l'est surtout vis-à-vis du travail dont elle est trop souvent exclue. On compte plus de 20 % de chômeurs parmi les immigrés et leurs descendants de première génération. De nombreuses raisons expliquent cette situation : formation scolaire fragile chez les jeunes, manque de spécialisation chez les plus âgés, image négative des immigrés pour nombre d'employeurs. La situation évolue lentement grâce à la mise en application de lois qui interdisent toute discrimination et à la création d'entreprises par des personnes elles-mêmes issues de l'immigration.